Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 945

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DÉVELOPPEMENT DU TIERS MONDE

Un «autre sentier»

La presse suisse alémanique a donné dernièrement un large écho de la conférence prononcée à Zurich par l'économiste péruvien Hernando de Soto. A juste titre, car de Soto représente une tendance nouvelle dans les milieux économiques d'Amérique latine. Il fait école un peu partout, jusqu'en Suisse où la fondation FUNDES, soutenue par la famille Schmidheiny, s'est faite le champion de l'aide à la petite entreprise dans le tiers monde.

Que dit de Soto, notamment dans son livre appelé symboliquement *L'autre Sentier* par référence au mouvement de «Sentier Lumineux». L'économiste, formé par ailleurs aux Etats-Unis, met l'accent sur les freins administratifs et bureaucratiques qui empêchent les petits entrepreneurs de développer légalement des activités commerciales et de procéder à des investissements. Il faut 289 jours à Lima pour obtenir les autorisations nécessaire à l'ouverture d'un commerce, l'acquisition d'un terrain suppose le remplissage de 200 questionnaires et chaque année l'Etat produit 27'000 nouveaux règlements touchant les activités industrielles et de commerce.

Malgré cette bureaucratie monstrueuse, les entrepreneurs existent en Amérique latine, par milliers. Simplement ils existent en-dehors, ou plutôt à côté des lois. Ils produisent beaucoup en valeur et réalisent une production diversifiée. Sans ces petites entreprises la vie serait tout bonnement impossible et il faudrait importer encore beaucoup plus de marchandises, pièces de rechange et équipements. L'Amérique latine en serait au niveau de l'Afrique.

Le diagnostic est correct, il est irréfutable. L'analyse de de Soto sur ce secteur dit informel débouche logiquement sur un plaidoyer en faveur d'une réforme administrative, la levée des entraves réglementaires et du contrôle de l'Etat. Si ces mesures sont effectivement nécessaires, elles appellent cependant un certain nombre de remarques.

Ce type d'analyse est partiel car il ne repense pas fondamentalement le rôle de l'Etat qui est à tort considéré comme uniquement perturbateur. En outre tout le développement ne peut pas passer seulement par la petite entreprise, il faut tenir compte de ses liens avec les grandes firmes et les entreprises d'Etat (25% du total au Pérou mais 40% des investissements). On peut aussi se demander si une plus grande fluidité administrative est synonyme de plus d'investissements et de plus de créations d'emplois. Y aurait-il dans un tel cas un plus grand nombre de petites et moyennes entreprises? Pour les PME les problèmes ne sont pas seulement d'ordre administratif et fiscal, mais aussi et surtout d'ordre économique (matières premières, débouchés, technologie). Or la conjoncture est globalement défavorable actuellement. Enfin il est douteux que le modèle soit applicable à d'autres continents comme l'Afrique (où ce secteur ne fait qu'émerger) et l'Asie (où la petite entreprise est beaucoup mieux valorisée).

De Soto est en Amérique latine le Schumpeter des petits entrepreneurs. Il reste à trouver le nouveau Keynes qui au niveau macro-économique indiquera comment l'investissement peut être relancé dans une perspective de création d'emplois. Et il lui faudrait pour cela disposer des capitaux des bourgeoisies placés dans les banques occidentales (1/3 au moins de la dette de l'Amérique latine). Ce sera une autre paire de manches.

Claude Auroi

DISCRÈTE ET RÉPANDUE

L'économie souterraine

(*jd*) Si l'économie souterraine est une question de survie pour les populations de pays du tiers monde, elle est également bien présente dans les pays riches, quoique dans des proportions moins importantes. Le phénomène prend même de l'ampleur et apparaît comme l'une des caractéristiques du développement des sociétés industrielles.Certains y voient une réaction naturelle à la multiplication des contraintes étatiques, une manière de reconquérir la souplesse nécessaire au dynamisme de l'économie; pour d'autres il n'est qu'un des visages de la précarisation croissante de l'emploi, cette nouvelle stratégie de gestion de la main-d'œuvre qui cherche à éluder la protection sociale des travailleurs. Mais à coup sûr l'économie souterraine met en question les fondements mêmes de l'Etat providence; en privant ce dernier d'une partie de ses moyens financiers (impôts, prélèvements obligatoires), il affaiblit le principe de la solidarité collective au moment même où l'Etat est appelé à subvenir aux besoins d'une population marginalisée ou exclue du marché du travail. Dans un récent ouvrage, Pascal Mahon examine cette problématique appliquée au cas italien. L'intérêt du travail de Mahon réside dans la conjugaison des approches juridique, économique et sociologique. L'auteur décrit les diverses formes de l'économie souterraine dans ce pays et les effets de ce phénomène sur la structure sociale et le marché de l'emploi. En analysant parallèlement le droit italien de la sécurité sociale et du travail, il situe l'économie souterraine dans le contexte plus général de la crise des systèmes de protection sociale, tout en donnant des informations stimulantes sur la manière dont l'Italie assouplit son réseau serré de règles juridiques pour faire coexister la protection sociale et l'efficacité économique. ■

Pascal Mahon, *L'économie souterraine; le cas italien*. Réalités sociales, Lausanne, 1989.

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)
Rédacteur: Pierre Imhof (pi)
Ont également collaboré à ce numéro: Jean-Pierre Bossy, François Brutsch (fb), Jean-Daniel Delley (jd), André Gavillet (ag), Jacques Guyaz (jg), Yvette Jaggi (yj), Charles-F. Pochon (cfp)
Points de vue: Claude Auroi, Jeanlouis Cornuz, Benjamin Dolingher
L'invité de DP: Claude Raffestin
Abonnement: 65 francs pour une année
Administration, rédaction: Saint Pierre 1, case postale 2612 1002 Lausanne
Tél: 021 22 69 10 **CCP:** 10-15527-9
Téléfax: 021 22 80 40
Composition et maquette: Liliane Berthoud, André Gavillet, Pierre Imhof
Impression: Imprimerie des Arts et Métiers SA